

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 06 JUILLET 2023 à 20H30

Ma Chère Collègue,
Mon Cher Collègue,

J'ai l'honneur de vous convier au prochain Conseil Municipal qui se réunira en présentiel à 20h30, le 06 juillet 2023, à l'hôtel de ville, et vous prie de bien vouloir y assister. Vous trouverez ci-joint la note de synthèse suivant l'ordre du jour ci-dessous.

Je vous rappelle qu'en cas d'empêchement vous avez la possibilité de donner pouvoir à un autre membre du conseil, vous trouverez à ce titre également un modèle de procuration.

ORDRE DU JOUR

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 09 juin 2023 (21h00)
3. Déclaration de projet « fondation de Rothschild »
4. Exercice du droit de préférence forestier - Acquisition des parcelles BN 125 et BN 126.
5. Liste des emplois et les conditions d'occupation des logements de fonction

GOUVIEUX, le 30 juin 2023



Le Maire,
Thomas IRAÇABAL